

## Le bois et les différentes sortes de flottage sur le Saint-Maurice aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

Normand Lafleur

Volume 6, Number 3, March 2001

Entre la mémoire et l'oubli

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11342ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lafleur, N. (2001). Le bois et les différentes sortes de flottage sur le Saint-Maurice aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. *Histoire Québec*, 6(3), 4–5.

# Le bois et les différentes sortes de flottage sur le Saint-Maurice aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

PAR MONSIEUR NORMAND LAFLEUR, HISTORIEN ET PROFESSEUR AU CEGEP DE SHAWINIGAN ET MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE APPARTENANCE MAURICIE.

**L**e pin, si rare aujourd'hui, était l'objet principal du commerce autrefois, les autres essences étant presque négligées. Dans la construction des maisons : carré, portes, fenêtres et menuiserie intérieure, les menuisiers d'alors ne faisaient entrer que du pin. On ne prisait guère l'épinette parce qu'elle se plissait mal, gondolait en séchant, se fendait sous la pression des

clous et ne pouvait même servir à faire une bonne clôture. Il faut croire qu'on a changé d'avis depuis ! Le bois de pin trouvait donc un marché facile et rémunérateur. Aussi, les territoires où il abondait étaient-ils l'objet de surenchère de la part des spéculateurs.

Cette exploitation peut nous faire sourire quand on la compare aux millions

de billots, digérés chaque année par nos usines à papier. Il faut se rappeler qu'on ne faisait pas de papier alors, mais du bois de sciage seulement ; qu'un billot, qui n'avait pas un minimum de quinze pouces au petit bout, demeurait dans la forêt et n'était pas admis à l'honneur de la drave.

Un pin qui aurait pu donner des madriers et des planches de première qua-



Vers 1925, une barge de drave de la St.Maurice River Boom and Driving Company (fondée en 1909 et dissoute le 31 décembre 1997) dans le dangereux rapide Manigance, en Haute-Mauricie. La barge comprenait généralement un équipage de six hommes, dont un à l'avant et un autre à l'arrière. Collection Réjean Boisvert, Grandes-Piles

lité était dédaigné, s'il n'était pas parfaitement sain.

Vers 1850, le diamètre moyen des billots flottés sur le Saint-Maurice était de vingt à vingt-quatre pouces. Notre oncle Léon Hébert nous disait que même en 1920, les billots de trente-cinq pouces de diamètre n'étaient pas rares. Ces géants donnaient chacun de cinq à neuf billots de douze pieds. À la Manouan, on trouva des pins plusieurs fois centenaires, d'un diamètre allant jusqu'à cinq pieds. C'est probablement dans un de ces arbres que notre oncle se souvenait d'avoir «déjà pris treize toises (billots) de vingt-deux pouces». Aujourd'hui, pour la fabrication du papier, on utilise l'arbre tout entier, même la cime dont le diamètre est de trois à quatre pouces.

Les billots étaient généralement déposés sur la glace, à la décharge des lacs. Un bôme tendu les retenait prisonniers quand la glace s'enfonçait. Puis, à la faveur de la grande quantité d'eau amassée par la chaussée ou avec l'aide de l'écluse qui rendait le ruisseau flottable, les billots descendaient de lacs en «creeks» (ruisseaux), des ruisseaux aux rivières secondaires jusqu'au Saint-Maurice.

Cette méthode n'a pas changé. Restait le «glanage» des billots ou la «sweep» qui se faisait il y a cent cinquante ans et se faisait encore, il y a quelques années, du mois de juin au mois de novembre. Nous avons travaillé pendant deux étés à cette «glaine» qui débutait aux rapides des Cœurs à Windigo et qui se terminait aux Trois-Rivières. Il s'agissait de sortir les billots qui étaient enlisés dans les anses ou sur la grève par suite de la baisse des eaux. Selon les vieux draveurs, il n'y avait pas de pire travail. Nous étions à l'eau jusqu'à la ceinture, de six heures du matin à six heures du soir, avec un soleil qui vous tapait dessus à la journée longue. Et que dire des billots qui se faisaient de plus en plus pesants au fur et à mesure que la journée avançait et qu'il fallait «crocheter», charroyer «à l'épaule» sur des grèves de quarante, cinquante et soixante pieds!

Nous comprenons aujourd'hui pourquoi les hommes levaient le pied (les hommes disaient dans leur vocabulaire



Vers 1915, au pied d'un petit barrage (dam), sur la rivière Jolie, un affluent du Saint-Maurice à 14 km plus bas que la rivière Windigo, en Haute-Mauricie, un draveur manœuvre habilement avec sa gaffe sur de gros billots. Collection Réjean Boisvert, Grandes-Piles

«jumper») facilement et sans aucun avis. de quatre pieds de long alors que nos ancêtres, eux... ■  
Pourtant, nous ne dravons que des billots

Monsieur Normand Lafleur est notamment auteur de *La drave en Mauricie, des origines à nos jours*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, (1970), 178 pages. et de *La vie traditionnelle du coureur de bois aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Leméac, (1973), 305 pages.

## L'ÉGLISE ET LES PATRIOTES

L.-O. DAVID (1896)

Les indifférents, les sceptiques auront beau avoir recours à toutes les ressources de la casuistique et de la philosophie pour expliquer leur froideur et leur abstention, l'enthousiasme de l'humanité réduira en poussière leurs vaines arguties et donnera raison au dévouement, au sacrifice. Exige-t-on que la mère qui voit son enfant près de périr consulte les autorités et réfléchisse pour savoir si elle doit exposer sa vie pour sauver celle de son enfant? Le soldat doit-il, avant de se ruer sur les ennemis de sa patrie, se demander si la guerre qu'on lui fait est juste ou injuste?

Le moins que l'on doive faire, lorsqu'on voit les siens, ses frères, ses compatriotes engagés dans une lutte noble, pour une cause religieuse ou nationale ou pour la conquête de la liberté, c'est de les avertir si on croit qu'ils se trompent, et ensuite de se taire, de s'abstenir, mais jamais de les combattre, de fournir des armes à leurs adversaires ou de s'exposer à porter la responsabilité de leur échec.

La conduite du clergé donne à l'historien le droit de faire des suppositions accablantes. Sans la croisade du clergé contre les patriotes, toute la population aurait, peut-être, donné dans le mouvement; le gouvernement aurait été moins sûr de triompher et plus enclin à faire des concessions...